

VAUCLUSE

AVIGNON

Une psychopathie froide construite depuis l'enfance

Jérémy Richaud, 35 ans, comparait devant la cour d'assises du Vaucluse pour l'assassinat de sa compagne en 2019, Eléa Goarnigou, 24 ans. Le verdict est attendu le 10 décembre. Il encourt la perpétuité.

Prémonition ? « Si rien n'est fait, il finira par se tuer ou tuer quelqu'un. » Ces paroles sont celles de Marie-Christine, en 2006, lorsque son fils, âgé de 20 ans, est condamné pour un viol en réunion commis quand il était mineur. 15 ans plus tard, Jérémy Richaud risque bien plus. Il encourt la réclusion à perpétuité s'il vient à être condamné par la cour d'assises du Vaucluse pour l'assassinat d'Eléa Goarnigou, durant l'été 2019, à Avignon. Son procès dure deux jours et doit se terminer le 10 décembre.

« À part des périodes d'incarcération, il n'a pas fait grand-chose de sa vie »

Jérémy Richaud n'a pas beaucoup parlé. Excepté pour nier le crime. L'homme n'est pas très grand. Ses cheveux sagement plaqués sur le côté et son physique enfantin ne collent pas avec le portrait que les experts "psy" font de lui. Son regard noir renvoie les 14 ans qu'il a passés en prison pour 24 condamnations. Un parcours haché. « À part des périodes d'incarcération, il n'a pas fait grand-chose de sa vie », admet M^e Mikaël D'Alimonte, conseil de l'accusé.

La personnalité de son client est paradoxale. « Il a besoin de l'autre mais il est incapable de vivre avec », affirme le D^r Laurent Layet, expert psychiatre. Il voit dans l'accusé un niveau d'impulsivité marqué avec une dangerosité criminologique « moyenne. Voire élevée. Il est caractérisé par ce que l'on appelle une psychopathie froide. Les actes et les transgressions sont là

mais combinées à sa froideur, à la difficulté à ressentir des émotions ». Il préconise une prise en charge au long cours. « La prison contient son comportement mais ne traitera pas sa psychopathie », indique l'expert psychiatre.

« Dans ma carrière, c'est la première fois que j'ai ressenti ça, se souvient une psychologue. C'est un homme stoïque. Sur la défensive. D'une froideur assez frappante. » Elle voit en lui un individu sujet à des épisodes hallucinatoires, notamment lors de prise de stupéfiants. « Il m'a dit parler seul et entendre une voix qu'il appelle Mickey », ajoute cette spécialiste.

Il se mutile et se montre violent depuis son enfance

Ballotté d'un foyer à un autre. Fils d'un homme violent. Sa personnalité tourmentée trouverait son origine dans une enfance



Eléa Goarnigou, 24 ans, a été retrouvée morte sous quelques dizaines de centimètres de terre dans un bois sur l'île de La Barthelasse. Photo DR

chaotique. « Dès la maternelle, il refuse toutes les consignes et va jusqu'à se mutiler en se traspant le pied. Il a sept ans », rapporte le D^r Laurent Layet. Avec les années, le petit garçon est de

plus en plus agressif. « Il est renvoyé d'un internat à neuf ans pour violence et extorsion », indique le médecin. Tout en notant que « Jérémy Richaud peut être aussi gentil que méchant et mani-

L'INFO EN +

Le crime

Qu'est-il arrivé à Eléa Goarnigou ? Le 30 juillet 2019, elle a 24 ans quand, vers 1 h 30, elle quitte une amie après une soirée. Elle rentre à l'appartement qu'elle occupe en attendant de trouver mieux depuis qu'elle a décidé de rompre avec l'accusé. Son corps sera retrouvé le 7 janvier de l'année d'après. Enterré dans un bois, sur l'île de La Barthelasse, à Avignon, près d'un terrain loué par son ex. Les analyses révèlent qu'elle a reçu un coup avec une arme tranchante.

plateur ». Une amie de la victime se rappelle qu'en randonnée, elle l'a vu parler aux insectes ou embrasser des fleurs. Avant qu'il ne lui vole plusieurs affaires.

R.D.

La mère : « La seule chose qui l'intéresse, c'est de voler, violer ou tuer »

C'est un témoignage qui va peser lourd. Celui d'une mère qui renie son fils à la barre de la cour d'assises du Vaucluse. Le garçon s'appelle Jérémy Richaud, 34 ans. Jugé pour assassinat les 9 et 10 décembre (lire par ailleurs). « Vous êtes la mère ? », pose le président Roger Arata. « Malheureusement, je suis la mère de Jérémy... », répond Marie-Christine. Le ton est donné. En quelques mots, elle revient sur l'enfance de son fils. « Il a été difficile à éduquer malgré les écoles spécialisées. C'était un hyperactif. Sans foi ni loi. »

« Pour moi, c'est un malade mental »

Elle commence à enfoncer le clou à coups de masse. « Pour moi, c'est un malade mental. C'est un fou et un manipulateur. Plus il avance dans l'âge et plus c'est gravissime », poursuit la maman. Elle évoque sa vingtaine de condamnations, dont une pour viol en réunion. Elle ne l'appelle plus « mon fils », mais l'identifie comme « le type » ou « l'autre ». Et de souligner : « Il m'a dit qu'il n'y était pour rien dans la mort d'Eléa mais j'ai vu dans ses yeux qu'il mentait. Ce n'est plus mon fils. Je le renie. S'en prendre à une petite femme et lui faire le pire du pire... » Sa gorge se serre. Elle est au bord des larmes. Puis se reprend : « Dieu sait qu'il a été entouré d'amour mais il est incapable d'aimer. C'est comme s'il vivait dans une bulle. La seule chose qui l'intéresse, c'est de voler, violer ou tuer. »



M^e Mikaël D'Alimonte, en charge de porter la parole de l'accusé, est le dernier soutien de Jérémy Richaud, lâché par ses proches. Photo Le DL/R.D.

« Que dire sur Jérémy ? Rien de positif »

M^e Mikaël D'Alimonte, en charge de porter la parole de la défense, est le dernier soutien de l'accusé. Il n'a pas épargné la mère, qui lui répond : « Je pense que je n'ai pas été parfaite mais j'ai fait du mieux que j'ai pu. C'est vrai que ça m'est arrivé de prendre un bout de bois... Ça n'a rien changé. » Sa fille, et sœur de Jérémy Richaud, n'a pas suivi le même chemin que son frère. Insérée socialement et professionnellement après des études brillantes. Emmanuelle dresse un tableau aussi noir que sa mère : « Que dire sur Jérémy ? Rien de positif. »

R.D.

CARPENTRAS/MONTEUX

Une série de braquages et un homme écroué

Après l'arrestation d'un homme pour deux braquages et une tentative de braquage commis à Carpentras et Montoux, une information judiciaire est ouverte au Pôle criminel d'Avignon. L'individu a été écroué.

Le Carpentrasien de 26 ans mis en cause dans deux attaques de commerces et une tentative de braquage a été écroué après avoir été mis en examen, le 9 décembre, par un juge d'instruction du Pôle criminel du tribunal de grande instance d'Avignon.

L'enquête va se poursuivre et reste entre les mains des enquêteurs du commissariat de Carpentras. Ils cherchent notamment à déterminer si l'individu n'est pas impliqué dans une autre affaire similaire.

« Nous sommes face à quelqu'un qui conteste »

Ces derniers ont déjà pas mal avancé. Ils sont saisis d'une tentative de braquage d'un buraliste boulevard Clemenceau et d'un vol à main armée à La Mie Câline, commis le 24 novembre à Carpentras. Ce jour-là, le malfaiteur est armé d'un fusil à lunette. Rien à voir avec les deux couteaux de cuisine qui sont sortis pour dérober près de 1 000 euros dans un bureau de tabac du boulevard Pasteur le



Parmi les commerces braqués, La Mie Câline à Carpentras, où le malfaiteur est reparti avec 150 euros.

Archives photo Le DL/Christophe AGOSTINIS

5 décembre. « Nous sommes face à quelqu'un qui conteste en dépit des charges très lourdes qui pèsent à son encontre », indique Pierre Gagnoud, procureur de la République à Carpentras.

Le suspect n'est pas ce que l'on appelle un délinquant d'habitude. Les seuls faits connus le concernant datent de 2012

et 2013. Il s'agit de vols aggravés.

« Cette série a causé un trouble à l'ordre public important »

Les policiers sont remontés jusqu'à lui en effectuant des recoupements entre les témoignages et les enregistrements des caméras de vidéosurveillance

des commerces et des agglomérations. Ils identifient alors un véhicule qui semble faire des repérages devant le bureau de tabac de Montoux. Ils creusent cette piste et identifient le Carpentrasien.

Celui-ci a été arrêté le 7 décembre, à 16 h 20, par des policiers en planque, près de ce véhicule, porte de Montoux, à

Carpentras. Et le chef du parquet de souligner : « Les braquages sont moins nombreux qu'auparavant mais cette série a causé un trouble à l'ordre public important. Je tiens à féliciter les policiers du commissariat pour le travail accompli dans une affaire rondement menée. Ils ont mis fin à une série. »

R.D.

ORANGE

Stupéfiants et argent saisis : deux suspects incarcérés

À l'initiative du Groupe de sécurité de proximité (GSP), le commissariat d'Orange a mené, mardi 7 et mercredi 8 décembre, deux opérations anti-drogue dans le quartier de Fourchesvieilles.

Deux dealers âgés de 19 et 20 ans ont été interpellés. À chaque fois, les jeunes hommes ont tenté de prendre la fuite et de se débarrasser d'un sac à dos contenant de nombreuses doses de cocaïne, de résine et d'herbe de cannabis. L'un l'a même envoyé sur un toit. Ce qui n'a pas empêché les policiers de le récupérer.

Près de 200 doses de produits stupéfiants et plus de 2 000 euros ont été saisis sur les deux jeunes, ainsi que dans leur sac. Le premier, déféré le mercredi 8 décembre en comparution immédiate, a demandé, par l'intermédiaire de son avocat, un renvoi de l'audience. Mais au vu de ses antécédents judiciaires, il a été placé sous mandat de dépôt.

Le second a bien tenté de mentir sur son identité. Mais cela n'a pas trompé la vigilance de l'enquêteur. Le suspect étant sous le coup d'une condamnation à huit mois de pri-



Les policiers du commissariat d'Orange ont saisi du liquide et des doses de cocaïne, de résine et d'herbe de cannabis. Photo Police nationale

son ferme pour trafic de stupéfiants en récidive dans le département de la Loire. Il a été incarcéré, dans l'attente de son procès pour les faits d'Orange.

L'année n'est pas terminée que les saisies de stupéfiants et d'objets criminels, réalisées au cours de 2021 sur Orange, ont d'ores et déjà atteint des niveaux records. Notamment sur le quartier de Fourchesvieilles, qui demeure une priorité du commissariat.

VALRÉAS

Disparu depuis mardi, retrouvé ce jeudi 9 décembre à Aubagne

Le Valréassien de 35 ans porté disparu depuis mardi 7 décembre a été retrouvé en bonne santé ce jeudi 9 à Aubagne. Il s'est présenté de lui-même au commissariat de la ville à 6 heures. Ses proches ont pu aller le chercher sur place. Pour le retrouver, la compagnie de gendarmerie d'Orange avait déployé un chien de recherche et des enquêteurs sur le terrain. L'homme, qui n'avait pas de téléphone, était impossible à géolocaliser. Les militaires ont tout de même réussi à suivre sa trace jusqu'à Carpentras, où il a été aperçu en train de faire du stop. Il s'agit désormais, pour les enquêteurs, de savoir ce qu'il a fait pendant les 48 heures de sa disparition.

SAINT-TRINIT

Un jeune de 20 ans grièvement blessé dans un accident de la route

Ce jeudi 9 décembre, un automobiliste âgé de 20 ans, arrivant de Saint-Christol et se rendant à Sault, a perdu le contrôle de son véhicule sur la chaussée verglacée de la RD950, commune de Saint-Trinit. Il a terminé sa course sur le toit, après plusieurs tonneaux, trois mètres en contrebas de la route. L'axe a été totalement coupé à la circulation jusqu'à l'enlèvement du véhicule par un dépanneur local. Grièvement blessée au visage et aux yeux, la victime a été hélicoptérée vers l'hôpital Henri-Duffaut d'Avignon par le Samu 84. Sur place, étaient présents les gendarmes de Sault, les pompiers de Sault et de Montbrun-les-Bains, et les services du centre routier de Sault.



L'hélicoptère du Samu 84 est intervenu. Photo Le DL/H.K.

AVIGNON

Un piéton percuté par le tram

Jeudi 9 décembre, vers 17 heures, un homme de 42 ans a été légèrement blessé après avoir été percuté par le tram sur l'avenue Saint-Ruf à Avignon. Les sapeurs-pompiers l'ont pris en charge et ont assuré son transport jusqu'à l'hôpital Henri-Duffaut.

CARPENTRAS

Il agresse un ado avec une bombe lacrymogène

Un homme tout juste majeur est en garde à vue au commissariat de Carpentras depuis le 9 décembre, 16 heures. Ce dernier a été arrêté après une agression commise avec une bombe lacrymogène sur un mineur de 15 ans à la gare. Le jeune garçon a réussi à ne pas donner son téléphone portable mais a dû céder du parfum. L'audition de ce sans-papiers doit se poursuivre ce vendredi 10 décembre.

VÉNÉJAN (GARD)

« Il n'y a jamais eu de rôdeur auteur de violences avec arme »

Les gendarmes de la compagnie de Bagnols-sur-Cèze ont publié un communiqué ce jeudi 9 décembre : « Le dimanche 5 décembre 2021, au cours de la nuit, la gendarmerie est engagée sur une potentielle agression à l'arme blanche, sur la commune de Vénéjan, commise par un individu solitaire. Les investigations menées par les enquêteurs permettent de confirmer qu'il n'y a jamais eu de rôdeur auteur de violences avec arme sur ce village du Gard rhodanien. »